

MON COMPTÉ FORMATION

COMMENT L'UTILISER ?

Ce guide vous est proposé par AFTFormation

S'INSCRIRE

Rendez vous sur moncompteformation.gouv.fr

Vous aurez besoin de votre numéro de sécurité sociale.

Puis complétez les informations demandées.



SE CONNECTER

Pour vous connecter à votre espace, il existe trois façons :

- avec France Identité numérique
- avec L'identité Numérique La Poste
- avec votre numéro de sécurité sociale



CONSULTER SES DROITS

Cliquez ici pour accéder aux informations concernant vos droits formation.

[Vos droits formation](#) Rechercher une formation Vos dossiers de formation Conseils professionnels Accès Élus

[Accueil](#) > Vos droits formation

Vos droits formation

Vos droits en euros

Ces droits sont acquis au cours de vos activités professionnelles.

Montant disponible	
803,50 €	
Activité professionnelle	803,50 €

Le montant disponible est le montant que vous pouvez utiliser pour suivre une formation.

Le CPF est alimenté automatiquement au début de l'année qui suit l'année travaillée.

CHERCHER UNE FORMATION

1. Entre un mot clé comme "Anglais" - "Secourisme" - "Conseiller"
2. Indiquez vos préférences : "en présentiel" ou "à distance"
3. Indiquez le lieu où vous souhaitez effectuer votre formation, préciser le rayon si besoin. Exemple "Ivry-sur-Seine" - rayon de 5km
4. Accédez au catalogue et découvrez les formations proposées



Une fois sur le catalogue, vous pouvez filtrer votre recherche : certification, prix, durée, date, nom de l'organisme, etc.

Chercher une formation...

Merci de saisir un mot clé

S'INSCRIRE À UNE FORMATION

Le financement

Détails du financement

Prix de la formation (Frais d'examen non inclus)	140,00 €
Droits formation utilisables ?	- 40,00 €
Reste à payer ?	100,00 €



Quand vous choisissez une formation, vos droits sont automatiquement déduits du prix de la formation.

Attention ! Il y aura toujours un reste à payer de 100€, au minimum, sauf si vous êtes demandeurs d'emplois.



Pour poursuivre cliquez sur **“Demander un devis”**

S'INSCRIRE À UNE FORMATION

Pour poursuivre, vous devrez vous authentifier soit avec :

- France Identité
- L'identité Numérique - La Poste



France Identité nécessite d'avoir une carte d'identité au nouveau format.
Les titres de séjours étant au nouveau format, il n'y a pas de problèmes.
L'identité Numérique de La Poste accepte l'ancien format des cartes d'identités.

BON À SAVOIR !

- L'organisme de formation dispose de 2 jours ouvrés pour répondre à votre demande.
- Il y a un délai de 11 jours ouvrés à respecter entre la proposition de l'organisme et l'entrée en formation.
- Une fois la proposition reçue, vous disposez de 4 jours ouvrés pour accepter la proposition, passé ce délais, votre place ne sera plus assurée.

IMPORTANT !

Vous pouvez uniquement utiliser vos droits CPF pour des formations éligibles au CPF.

Si vous trouvez une formation hors du site :

moncompteformation.gouv.fr, il est fort probable qu'elle ne soit pas éligible au CPF.

